

# S'WASCHPEL BLATT'L



**Le bulletin municipal d'Oberbronn**

Novembre 2024 N° 64

Chers concitoyens,

## MERCI !

Merci aux bénévoles, organisateurs, commerçants et autres intervenants pour la préparation et la réalisation de la Fête de la Châtaigne 2024. Cet événement a connu un franc succès grâce à la solidarité et le bien-vivre ensemble de nos citoyens.

Dans notre quotidien aussi, le respect de notre espace commun, la rue, est primordial. La tenue en laisse de nos chiens est indispensable. L'utilisation de sachets à déjections, par ailleurs mis à disposition gratuitement, doit être évidente.

Le stationnement de nos véhicules doit respecter la législation en vigueur. Merci aux propriétaires de garages, cours et emplacements divers de les utiliser en priorité et de ne pas empiéter inutilement sur le domaine public. Merci de laisser à son voisinage la possibilité d'entrer ou de sortir sans danger de leur propriété, de laisser aux piétons l'espace sécurisé nécessaire pour longer notre route principale très fréquentée.

Rappelons que le parking place du couvent est ouvert à tous et qu'il n'est qu'à quelques minutes à pied de nos domiciles...

N'oublions pas l'entretien de nos trottoirs, en particulier le déblayage par temps de neige. Respectons également la mise en place de nos poubelles à vider devant NOS habitations respectives : la poubelle ne doit pas être un obstacle à la sécurité de nos piétons.

Être CITOYEN signifie aussi respecter l'espace public. Ce sont les petits gestes du quotidien qui rendent la vie encore plus agréable dans notre belle commune d'Oberbronn.

Votre Conseil municipal,

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

**Attention : jours fériés**

	<b>OBERBRONN</b>	<b>OBERBRONN-SUD</b>	<b>OBERBRONN-NORD</b>
<b>Bac ordures ménagères</b>	Lundi 11 novembre Lundi 25 novembre <b>Lundi 09 décembre</b>	Lundi 11 novembre Lundi 25 novembre <b>Lundi 09 décembre</b>	Mardi 12 novembre Mardi 26 novembre <b>Mardi 10 décembre</b>
<b>Collecte sélective</b>	Jeudi 14 novembre Jeudi 28 novembre <b>Jeudi 12 décembre</b>	Jeudi 14 novembre Jeudi 28 novembre <b>Jeudi 12 décembre</b>	Vendredi 08 novembre Vendredi 22 novembre <b>Vendredi 06 décembre</b>

[www.oberbronn.fr](http://www.oberbronn.fr)

# TRANSFERTS DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT AU SDEA

Les lois « NOTRe » et « Engagement Proximité » imposent aux communautés de communes la mise en application du transfert des compétences Eau et Assainissement au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En application des dispositions de la loi du 3 août 2018 relative à sa mise en œuvre, la communauté de communes exercera en tout état de cause les compétences en matière d'eau et d'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026, aucune délibération n'étant nécessaire pour formaliser ce transfert.

Une autre possibilité consistait à transférer ces compétences à une structure supra-communautaire, tel que le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA).

Lors des discussions menées en interne au niveau de la communauté de communes était évoquée l'option, en cas de transfert à la communauté de communes par l'une ou l'autre commune membre, que cette dernière transfère ces compétences au SDEA.

Par ailleurs, en considération des enjeux et nouvelles contraintes, tant techniques que réglementaires, une approche intégrant maîtrise d'ouvrage-conception-exploitation au sein d'un établissement spécialisé de taille interdépartementale nous semblait pertinente en vue d'une gestion plus globale, cohérente et efficiente des compétences eau et assainissement.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal, lors de sa séance du 5 septembre dernier, a décidé de transférer les compétences eau et assainissement au SDEA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ainsi que l'ensemble des biens affectés à l'exercice des compétences transférées. Les biens ainsi transférés redeviendront propriété communale en cas de retrait du Syndicat.

**Qu'est-ce qui change principalement au quotidien pour les abonnés ?**

**A partir du premier semestre 2025, ce sont les services du SDEA qui procéderont aux relevés des compteurs d'eau et les factures correspondantes seront à entête SDEA.**

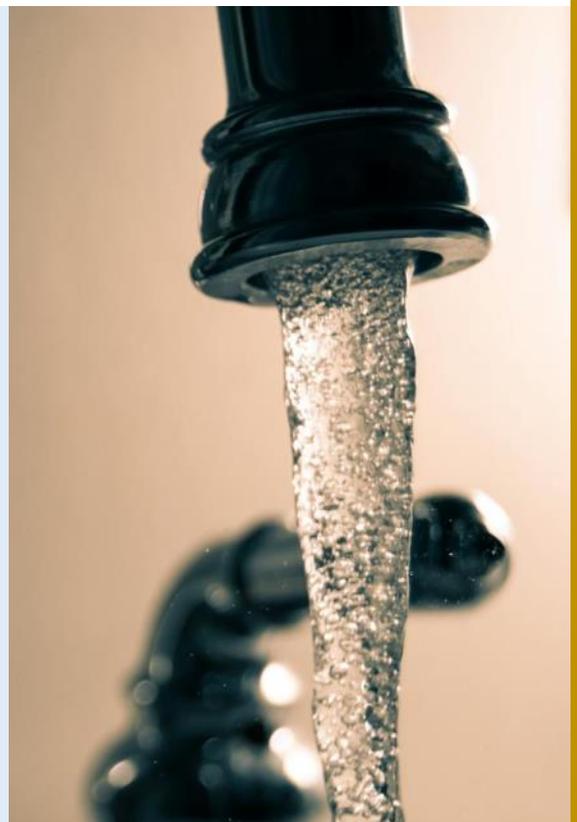
Pour tout renseignement complémentaire, nos services restent à votre disposition.

## FACTURATION EAU DU 2EME SEMESTRE 2024

Suite au transfert des compétences eau et assainissement évoqué supra à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Service de Gestion Comptable nous **impose une édition des factures pour le 29 novembre 2024 au plus tard, avec une échéance de paiement fixée au 15 décembre 2024.**

**En cas d'absence lors du passage de l'agent communal en charge du relevé de compteur, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais et pour le 25 novembre 2024 au plus tard, la fiche de relevé déposée dans votre boîte aux lettres. Le cas échéant, nous serons malheureusement obligés de facturer la même consommation que celle enregistrée en 2023.**

**Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.**



## **Principales décisions du Conseil municipal réuni le 24 octobre 2024**

### **Budget principal – Décision budgétaire modificative**

Par délibération en date du 19 octobre 2023, le Conseil municipal avait approuvé le plan de financement des projets de renforcement, d'extension et d'enfouissement proposés par la Régie Intercommunale d'Electricité et de Téléservice de Niederbronn-Reichshoffen dans le cadre du Programme 2023 d'électrification rurale du FACE.

Ce projet ayant été réalisé plus rapidement que prévu initialement, son financement nécessite des réajustements budgétaires validés par le Conseil municipal. Il est rappelé que ce financement est totalement neutre au niveau de la trésorerie communale, la Régie assurant le reste à charge après déduction de la subvention FACE et la récupération de TVA.

### **Budget Eau – Décision budgétaire modificative**

Afin de pouvoir faire face aux importantes dépenses d'entretien du réseau d'eau potable et à l'augmentation des frais d'énergie, le Conseil décide d'augmenter les crédits respectifs à hauteur de 5 000,00 € pour les frais d'énergie et 10 000,00 € pour les travaux d'entretien du réseau.

### **Cession du contrat de concession passé avec la Régie Intercommunale d'Electricité et de Téléservices de Niederbronn-Reichshoffen**

A compter du 1er janvier prochain la Régie Intercommunale d'Electricité et de Reichshoffen cède sa branche d'activité de distribution d'électricité et de fourniture au tarif réglementé respectivement à Strasbourg Electricité Réseaux et ES Energies Strasbourg.

Dans ce cadre, il a été proposé de passer de nouveaux contrats d'une durée de 25 ans. Les anciennes concessions avaient été établies pour une durée de 40 ans. Le Conseil municipal valide l'ensemble des avenants nécessaires à cet effet.

### **Entretien du réseau d'éclairage public – Création d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de prestations et travaux**

Suite au transfert de l'activité fourniture et distribution de l'énergie électrique exercée à ce jour par la Régie Intercommunale d'Electricité et de Télédistribution de Niederbronn-Reichshoffen, il reviendra aux deux communes propriétaires, ainsi qu'à celle d'Oberbronn, d'assurer la maintenance de leurs réseaux d'éclairage public.

Les trois communes ont souhaité opter pour la constitution d'un groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de maintenance pour l'entretien des susdits réseaux, une prestation spécifique pour les feux de signalisation routière ainsi qu'une prestation de mise à jour des données cartographiques et de traitement des déclarations de travaux à proximité des réseaux (DT-DICT).

Pour les besoins de cette procédure, il a été fait appel à VIALIS pour une mission d'assistance à la passation d'un marché de maintenance, pour un montant global d'honoraires de 4 080 € TTC, la participation de la commune d'Oberbronn s'élevant à 339,18 €.

Le Conseil municipal approuve la création d'un groupement de commandes pour les missions évoquées supra et désigne la Ville de Niederbronn-les-Bains en qualité de coordonnatrice chargée de la gestion de la procédure.

### Dissolution du Sycofori (Syndicat des Communes Forestières du Ripshübel)

Le Syndicat n'employant plus aucun bûcheron depuis novembre 2019, son conseil a décidé sa dissolution à compter du 1er janvier 2025. Le Conseil municipal prend acte de cette décision et approuve les conditions financières de la liquidation telles que proposées par le Syndicat.



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre se déroulera devant l'église protestante à 11h15.

## Obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver

La commune d'Oberbronn faisant partie des zones montagneuses, cette obligation sera valable à compter du

**1er novembre 2024**



## FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

La fête de Noël des aînés aura lieu

**le dimanche 1 décembre**

Retour des coupons-réponses pour le 6 novembre au plus tard

## ETAT-CIVIL : OCTOBRE - NOVEMBRE 2024

### Décès :

- 28/09 Monsieur L'Abbé Jean Pierre LORENTZ  
domicilié à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
- 15/10 Madame Anneliese SCHLEIFFER  
domiciliée au 32 rue Wester



### LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'OCTOBRE (80 ANS ET PLUS)

05/11	90 ans	Sœur Gisèle BURGART domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
11/11	83 ans	Madame Marie-Léone HEIM domiciliée au 1 rue du Chaudron
11/11	92 ans	Madame Odette LANG domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
13/11	82 ans	Madame Dorothee JUND domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie - 2, Rue Principale
17/11	82 ans	Monsieur Antoine SCHUHMACHER domicilié au 3 rue du Chaudron
17/11	90 ans	Sœur Marie-Léonie LAUER domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
18/11	80 ans	Madame Marguerite BRISBOIS domiciliée 24 rue Gelders
18/11	83 ans	Monsieur André LOEHR domicilié au 17 rue de la Wasenbourg
21/11	83 ans	Madame Monique ORTSCHIEDT domiciliée au 8 rue des Châtaigniers
21/11	93 ans	Madame Jacqueline HESSENAUER domiciliée au 35 rue Principale
21/11	82 ans	Madame Hilda SCHUHMACHER domiciliée 3 rue du Chaudron
24/11	98 ans	Monsieur Charles EYERMANN domicilié à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2 rue Principale
25/11	82 ans	Sœur Marthe SCHMIDT domiciliée à Maison Mère au 2 rue Principale
30/11	83 ans	Madame Anneliese MUNSCH domiciliée au 3 rue du Noyer



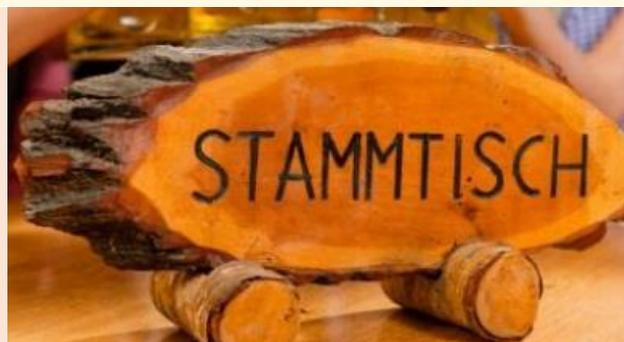
### PROCHAIN STAMMTISCH

**15 novembre 2024**

R.D.V. fixé à 19 heures à l'Auberge  
« Au Bœuf Noir »

28, rue Principale

« Comment ne pas grossir ? »  
Avec Marie-Christine Darbois



## MARCHE DE L'ETOILE 2024

La Marche de l'Etoile se prépare à nouveau et se tiendra le SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 DE 17H à 22h à Oberbronn .

Tout au long du circuit pédestre qui passera par la rue Gelders et la rue du tribunal vers les églises catholique et protestante différentes animations seront proposées.

Un concert aura lieu dans l'église à 19h et une crèche vivante sera installée à l'extérieur sur le parking de l'église. Une ambiance musicale accueillera les visiteurs à l'église protestante.

Le St Nicolas sera à nouveau présent pour gâter les petits et les grands.

Au couvent, comme tous les ans, diverses décorations de Noël vous seront proposées. Pour la restauration, la diversité des mets proposés satisfera certainement tous les visiteurs.

Pour les animations : voir flyer – attention : le concert de la Maîtrise Ste Philomène est payant sur réservation en scannant le QR code ou en vous rendant sur le site indiqué sur le flyer.

Le théâtre St Nicolas de Haguenau jouera des scénettes dans la cour de la Mairie tout au long de la soirée.

L'orgue de barbarie circulera à nouveau sur le circuit.

D'avance un grand merci à tous les habitants d'Oberbronn tant pour leur participation que pour leur compréhension pour la gêne occasionnée.



# Marche de l'Etoile

vers Noël à Oberbronn

**SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024  
DE 17H A 22H**

## Parcours illuminé à travers le Couvent et le village

### \* Animations \*

#### Crèche vivante

Animée par les enfants et nos amis à quatre pattes  
Église catholique

#### Présence du St Nicolas

Distribution de friandises aux enfants  
Rue Gelders

#### Atelier de bricolage pour les enfants

Animé par les sœurs  
Couvent

#### Scènettes, contes de Noël

Théâtre Saint Nicolas de Haguenau  
Dès 18h45 et tout au long de la soirée  
Cour de la mairie

#### Orgue de Barbarie

Tout au long de la soirée sur le circuit

#### Ambiance musicale

Église protestante

### \* \* Programme

#### Concerts de Noël

#### Maîtrise Sainte Philomène de Haguenau Plus de 50 musiciens et choristes

Uniquement sur réservation - places limitées  
15€ par personne  
18h Chapelle du couvent

Réservation en ligne :



<https://www.helloasso.com/associations/communaute-de-paroisses-de-la-zinsel-du-nord/evenements/concert-maitrise-ste-philomene>

#### Grain d'Gospel de Haguenau

Entrée libre - plateau à la sortie  
19h Église catholique

#### Angel's Family

Entrée libre - plateau à la sortie  
20h30 Chapelle du couvent

### \* \* Restauration \* \*

#### Boissons

Vin chaud, jus de pomme chaud, bière de Noël, vin blanc, coca, eau, jus de fruit, café

#### Repas

Knacks, soupe aux pois, schnupfnüdle choucroute, currywurst, marrons chauds, gâteaux, tartes, crêpes

#### Ventes

Lampions  
Couronnes de l'Avent  
Décorations de Noël artisanales  
Ouvrages en tissu patchwork  
Bredle



Collecte des boîtes cadeaux de Noël et de jouets du cœur en bon état en faveur de Caritas  
Entrée principale du Couvent

### Sponsors

Boulangerie Durrenberger - Mertzwiller  
Boulangerie Goehry - Mertzwiller  
Chauffage Waechter Tical - Mertzwiller  
Élagage, abattage, démontage Arbor eT'Homme - Wickersheim-Wilshauen  
Électricité Brunner - Reichshoffen  
Électricité Wackermann - Gundershoffen  
Entreprise de Peinture Jacky - Mertzwiller  
Espace Wendling sanitaire/chauffage - Mertzwiller  
La Cave Anweiler - Niederbronn-les-Bains  
La Fabrique à Bretzels Boehli - Gundershoffen  
Magasin «Ley Fleurs» - Mertzwiller  
Moulin Gerlinger - Rothbach  
Pompes Funèbres Diffiné - Mertzwiller  
Entreprise d'électricité Pautler - Mertzwiller  
Ledig Combustibles - Mertzwiller  
Garage et Concession Süss Automobiles - Mertzwiller  
Pressing des Thermes - Niederbronn-les-Bains  
Restaurant «Au Relais du Bois» - Mertzwiller  
Restaurant Belle Bue - Oberbronn  
Terrassement et aménagement extérieur Klieber - Mertzwiller  
Tip Top Coiffure - Mertzwiller



Merci

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SUR  
[www.moisdorientation.fr](http://www.moisdorientation.fr)

DE 9H À 12H

# LE MOIS DE L'ORIENTATION

2024

16  
NOV.

**FORUM DÉFENSE, SÉCURITÉ & JUSTICE**  
À LA MAC DE BISCHWILLER

23  
NOV.

**FORUM SANTÉ, SOCIAL, & BIEN-ÊTRE**  
À L'IFSI-IFAS, MISSION LOCALE & CIO DE HAGUENAU

30  
NOV.

**FORUM MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ARTISANAT, DE L'INDUSTRIE  
& DU TERTIAIRE**  
À LA MAISON DES SPORTS DE HAGUENAU



Ouvert  
à tous

# Rendez-vous trimestriel

Conférence sur la prévention du cancer du sein

Animé par l'association SEVE et le Professeur MATHÉLIN

**Vendredi 22 novembre 2024 à 18h30**

Salle des fêtes de Zinswiller



Un moment de convivialité sera proposé lors de la rencontre.

**Inscriptions et informations :**

[delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr](mailto:delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr)

07 57 01 51 26

[www.ccpaysniederbronn.fr](http://www.ccpaysniederbronn.fr)

Pays de  
Niederbronn-  
les-Bains  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



1 MOIS SANS TABAC =

**5 fois plus**  
de chances d'arrêter !

Inscrivez-vous à #MoisSansTabac  
et bénéficiez de nombreux outils et conseils  
pour vous aider à arrêter de fumer



**Les Français  
adorent manger.  
10% d'entre eux  
aimeraient juste  
pouvoir le faire.**

 **Banques  
Alimentaires**



**Collecte  
Nationale  
les 22 et 23  
novembre.**

Faites un don en magasin ou sur  
[monpaniersolidaire.org](http://monpaniersolidaire.org)



# Infos zéro déchet



Devenons citoyens éco-responsables

n° 31 - octobre 2024

## Que faire au jardin en automne ?

*Le jardinage en automne est une période charnière qui prépare le sol et les plantes pour les mois d'hiver, tout en offrant une dernière opportunité de profiter du jardin avant le froid. Les feuilles qui tombent, les températures plus fraîches et les journées plus courtes créent un cadre propice à la taille des arbres et des arbustes, ainsi qu'à l'enrichissement du sol pour favoriser une croissance future.*

### Comment valoriser les feuilles mortes ?

#### Au compost

Les feuilles mortes sont de bonnes sources de matières carbonées permettant d'équilibrer votre compost. Déposez progressivement les feuilles mortes en mélange avec vos déchets alimentaires.

#### En paillage

Le paillage avec des feuilles mortes est une technique naturelle et efficace pour enrichir et protéger le jardin pendant l'automne et l'hiver.



En pratique, rien de plus simple : étalez une couche de feuilles mortes autour des plantes, arbres et arbustes. Il est recommandé de les broyer ou de les déchiqueter légèrement. Cela accélère leur décomposition et évite qu'elles forment une couche trop compacte, ce qui pourrait empêcher l'eau et l'air de pénétrer correctement dans le sol.

Le paillage permet de protéger les racines du froid en maintenant une température plus stable et en réduisant l'évaporation de l'humidité. De plus, ce tapis organique agit comme une barrière contre les mauvaises herbes, tout en se décomposant lentement pour enrichir le sol en nutriments, notamment en humus, un élément clé pour améliorer la structure du sol et favoriser la biodiversité.

#### Les brûler ?

En plus d'être interdit (loi n° 2020-105 du 10 février 2020), brûler ses déchets verts est une pratique dangereuse pour la santé et l'environnement. Les fumées générées contiennent de nombreux polluants toxiques pour l'organisme.

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.



## La saison du « brun » au compost

L'automne est la saison idéale pour constituer une réserve de matière sèche carbonée dans un endroit abrité.



Si vous compostez en tas ou silo ouvert, vous pouvez brasser votre compost une première fois en y intégrant des feuilles mortes broyées. Après 8 jours, la température peut monter jusqu'à 70 °C, signe d'une fermentation active.

Si votre composteur est fermé, mélangez toujours les nouveaux apports avec les couches précédentes et surveillez bien l'humidité.

### La recette d'un bon compost

1/3 de « brun », 2/3 de « vert » : épluchures, restes de fruits et légumes, fleurs coupées, gazon...

De l'air en mélangeant régulièrement

De l'eau en petite quantité

## Pensons à la faune locale

### Nettoyage des nichoirs

En automne, les nichoirs pour oiseaux cavernicoles sont vides, l'occasion de les nettoyer et entretenir leurs fixations. Pour cela, ouvrez le nichoir puis retirez la mousse, les lichens, les plumes, brindilles, coquilles d'œufs ou œuf non éclos. Brossez ensuite l'intérieur avant de le refermer.

### Abri pour hérissons

Le hérisson est malheureusement menacé par le trafic routier. Ce petit mammifère s'accommodera d'un gîte très simple à installer au jardin dans un endroit calme à l'abri du vent et de l'ensoleillement direct.



Il peut s'installer sous un tas de branches ou de feuilles mortes ou dans une caisse retournée couverte de paille et de feuilles. Laissez l'intérieur vide ! Le hérisson apportera lui-même les matériaux nécessaires à la construction de son nid.

## PROCHAINES COLLECTES



### NIEDERBRONN-LES-BAINS

Moulin 9

Le lundi 11 décembre de 16h à 19h30

RÉSERVES FAIBLES



### REICHSHOFFEN

Espace Cuirassiers

Le lundi 18 décembre de 16h30 à 20h

Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent à l'adresse : [mairie.oberbronn@laregie.fr](mailto:mairie.oberbronn@laregie.fr)